

Catégorie A
Expert long-terme International (24 mois)
Responsable de projet de coopération internationale (CRJ) en TURQUIE
Début de mission estimée : **décembre 2015**
Localisation : **Ankara**
Niveau de classement parcours professionnel : **3**

Missions de la structure	Un appel d'offres de l'Union européenne à paraître pour un projet de jumelage de 24 mois avec la Turquie, intitulé « Renforcement des capacités dans les domaines des contrôles officiels, de la protection animale, des zoonoses et de la gestion des sous-produits ». La France envisage de répondre à cet appel d'offres. Elle doit notamment proposer un(e) chef de projet et un(e) Conseiller(ère) résident(e) de jumelage (CRJ).
Objectifs du poste	L'objectif de ce jumelage est de renforcer l'expertise des services de contrôle turcs en les assistant dans la mise en place d'un plan de contrôle pluriannuel (sécurité sanitaire des aliments et aliments pour animaux) et de manuels et procédures d'inspection (protection animale, HACCP, hygiène alimentaire, OGM, gestion des sous-produits..) et en formant les personnels à ces nouveaux outils.
Descriptif des activités	Le Conseiller Résident de Jumelage « CRJ » est recruté à plein temps pour assister la direction vétérinaire dans la gestion et l'exécution du projet. Sa mission consiste notamment en : - La coordination des différentes interventions des experts ; - La mise en place des comités, commissions et groupes de travail ; - L'organisation des ateliers de travail et de formation, et des visites d'étude ; - La coordination du pilotage du projet et de l'élaboration des rapports de suivi ; - Le suivi des activités d'expertise et la coordination de l'élaboration des documents et rapports techniques ; - La préparation et la mise en œuvre des actions d'information et de communication sur le projet et ses réalisations. Le CRJ sera chargé de donner des conseils techniques et d'assister la direction vétérinaire dans l'exécution du projet de jumelage. Il (elle) travaillera en étroite relation avec le Chef de Projet et avec son homologue turc afin de mettre en œuvre le projet de jumelage de façon conforme aux spécifications définies dans le Contrat de Jumelage. Il (elle) participera activement à l'élaboration de ce contrat ainsi qu'à l'établissement du planning de travail du projet après la sélection, le cas échéant, de la France pour ce jumelage.
Champ relationnel du poste	Le CRJ jouera le rôle de conseiller pour la direction turque de l'alimentation et des contrôles. Il (elle) doit de ce fait travailler au quotidien avec son personnel. Il (elle) doit assurer la coordination avec les différentes structures impliquées du côté turc et du côté européen ainsi qu'avec l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association.
Formation et compétences requises	- Diplôme universitaire ou expérience professionnelle équivalente dans les domaines couverts par le jumelage ; - Minimum 8 ans d'expérience professionnelle dans une administration publique dans une fonction de responsabilité et/ou d'encadrement ; - Expérience en gestion et coordination de projets d'appui technique, management d'équipes de cadres ou d'experts et de l'animation de groupes de travail ; - Bonne connaissance du domaine traité par le projet de jumelage ; - Bonnes capacités relationnelles et de communication ; - Connaissance des instruments et des procédures européennes de financement de la coopération ; - Bonne maîtrise des outils informatiques et de communication ; - Bonne connaissance comparative des systèmes et des institutions d'autres états membres ; - Très bonne maîtrise de l'anglais lu parlé et écrit.
Modalités de candidature	Les candidatures devront être transmises, accompagnées d'un CV en français et anglais (modèle Europass disponible sur le site http://europass.cedefop.europa.eu/), par voie électronique et sous couvert du chef de service. Elles sont à adresser au plus tard le 20 mai 2015 , délai de rigueur, au GIP FVI (copie à Pierre PRIMOT, chef du bureau des négociations européennes et multilatérales à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.
Contacts	GIP France Vétérinaire International : Olivier FAUGERE, Séverine JALOUSTRE – Tél. : 04.78.87. 25.45/39.15); E-mail : candidature@fvi-atf.org